



FICHE DE CANDIDATURE FORMATION ARBITRE DE CLUB

Pour être candidat (e), il faut être majeur, et sous réserve de l'autorisation médicale sur la licence FFF. La formation sera réalisée sur une journée de 8h00 avec repas. Les frais de formation à la charge du candidat ou de son club sont de 40 €.

Renseignements concernant le ou (la) candidat (e) :

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

N° Tél fixe : N° Portable :

Adresse Mail :

N° de licence : Club couvert:

Toute candidature à la fonction d'arbitre CLUB doit parvenir au secrétaire. **Soit la licence ou photocopie de dirigeant (e) ou joueurs (e) avec la mention de non-contre-indication à la pratique sportive ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.**

La réussite à la formation d'arbitre CLUB peut vous aider à couvrir votre club au niveau du statut de l'arbitrage.

Elle vous permet aussi d'avoir la priorité, en cas d'absence de l'arbitre ou des arbitres officiels.

Secrétaire CDA : Fabrice DUPONT fdupont08@orange.fr

Responsable formation : Damier GRAVIER damien.gravier1@neuf.fr

DATE :

SIGNATURE CANDIDAT (E) :

SIGNATURE PRESIDENT DU CLUB :